



CONDITIONS D'ABONNEMENT :  
**50 Cts par Année**  
RIGOREUSEMENT  
PAYABLES D'AVANCE.

**ANNONCES :**  
ON TRAITE DE GRÉ À GRÉ  
— AVEC —  
L'ADMINISTRATION  
POUR  
L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

**LA DÉVOTION A LA SAINTE FAMILLE**

Le Révérend Père Duchaussois, prieur du couvent des Dominicains en cette ville, a prononcé dimanche, le 5 courant, à l'église de Notre-Dame du Rosaire, un admirable sermon.

Il s'agissait de la consécration de la paroisse entière à la Sainte Famille et le savant fils de St Dominique, dans ce langage tout à la fois simple, élevé et plein d'onction qui sait trouver le chemin de tous les cœurs, y portant et la conviction, et un profond amour du bien, a démontré à son auditoire souvent ému jusqu'aux larmes les avantages devant résulter pour chaque foyer domestique du protectorat de Jésus, Marie et Joseph.

Le besoin pour le faible, pour celui qui ne sait pas, a-t-il dit un substance, de chercher protection et appui auprès de celui qui sait et du fort a toujours existé.

Autrefois, le jeune homme désirant apprendre un métier, un art, s'adressait à quelqu'un déjà expert en telle matière et ce dernier, le prenant sous son égide, lui montrait ses propres chefs-d'œuvre, lui enseignait en même temps la manière de les exécuter.

Cela se pratique encore de nos jours.

C'est l'histoire du patron et de l'apprenti.

Au moyen-âge, dans ces temps tourmentés où les luttes de villes à villes, de bourgs à bourgs, de familles à familles étaient journalières, les faibles recherchaient et sollicitaient la protection de plus forts qu'eux.

C'était l'époque des seigneurs et des vassaux.

Aujourd'hui encore, les petits peuples s'abritent sous le pavillon des grandes et puissantes nations.

Exemples : l'Angleterre, la France, la Russie et autres grands pays avec leurs colonies nombreuses.

Or, ce qui se pratique et s'impose dans l'ordre purement matériel a tout aussi bien sa raison d'être et ses nécessités inéluctables dans l'ordre spirituel.

L'homme est faible de lui-même

et il a besoin d'être protégé contre les ennemis de l'extérieur, soit le monde et ses entraînements ; contre tout ce qu'il lui faut combattre au dedans de lui-même, c'est-à-dire ses passions.

C'est en Jésus-Christ, Dieu fait homme, qu'il doit et d'abord avant tout chercher son protecteur et son modèle.

Au baptême, en outre, on lui a donné un patron. C'est le saint dont il porte le nom.

La famille, elle aussi, a besoin de qui la protège et lui apprenne ses devoirs.

Or, où trouvera-t-elle mieux que ce qui lui est offert en ce jour.

Où le père trouvera-t-il un modèle plus parfait que St-Joseph.

Il apprendra de lui comment l'autorité doit s'exercer.

St-Joseph, en effet, a toujours commandé aux siens. C'est à lui que l'Ange s'adresse en toutes circonstances : " Prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte. "

Et, cependant, si on parcourt les Saintes Écritures on ne voit pas un commandement, pas un ordre de sa part.

Se faire obéir sans être obligé de jamais affirmer son autorité, voilà ce à quoi l'exemple de Saint Joseph convie le chef de famille.

Et la mère, comme elle bénéficiera des enseignements qu'offre la vie de la Sainte Vierge !

Encore ici, l'autorité revêt un caractère de douceur et d'aménité qui, sans l'affaiblir en rien, la voile et la fait passer inaperçue pour ainsi dire.

L'Enfant Jésus est resté dans le temple.

Ses parents le cherchent l'angoissé au cœur.

Que lui dit la Sainte Vierge en le retrouvant ?

Est-ce une réprimande ; est-ce un reproche ?

Non, elle lui pose une question, ajoutant : Nous vous cherchons depuis trois jours et trois nuits, votre père et moi.

Maintenant, pour l'enfant chrétien, quel modèle et quel maître plus accompli que le Divin Enfant de Nazareth.

L'Écriture n'a qu'un mot pour apprécier toute sa conduite vis-à-vis

Marie et Joseph : *et il leur était soumis.*

La famille chrétienne, en outre, apprendra à l'école de Jésus, Marie et Joseph le secret de vivre dans la paix, la concorde et l'harmonie, gages uniques du véritable bonheur et de la vraie prospérité.

L'humble, en effet, l'indigent même sont heureux quand, de retour au foyer domestique, ils peuvent lire dans les yeux des leurs, sur chaque figure, le reflet de l'amour et de l'attachement.

D'un autre côté, l'or et les palais somptueux sont bien souvent témoins de larmes et de désespérances cruelles.

Et que les pratiques de dévotion sont exigées pour être sous le patronage de la Sainte Famille ?

Réciter, chaque soir, la prière en commun devant l'image fournie gratuitement à chacun

Quelle salutaire coutume que celle-là !

Jésus-Christ n'a-t-il pas dit qu'il serait parmi ceux qui se réuniraient pour prier ensemble en commun.

Et avec lui descendra la paix dans les esprits et les cœurs.

Chaque fois, en effet, qu'il apparaîtrait à ses disciples, quelle est la salutation qu'il lui adresse ? *Que la paix soit avec vous !*

La prière en commun sera donc un gage assuré de paix pour les familles chrétiennes.

Ensuite, le père, se trouvant le soir en présence de l'image de St-Joseph, se demandera naturellement si pendant la journée qui vient de finir il a conformé sa vie à celle de ce saint patron et il prendra des résolutions pour l'avenir.

Il en sera de même de la mère et de l'enfant, agenouillés aux pieds de l'Enfant Jésus et de la Sainte Vierge.

Puis, tous ensemble, on songera aux vides créés dans les rangs de la famille.

On priera pour l'enfant à l'oreille de qui une voix mystérieuse est venue dire un jour : abandonne tout et suis-moi ; pour cet enfant que l'or a bœni alors et vu partir avec des déchirements bien cruels au cœur et qui est aujourd'hui bien loin peut-être.

On priera pour le père, la mère, le fils ou la fille qu'une nécessité cruelle a éloignés du foyer commun et on demandera au Ciel de les protéger et de hâter leur retour.

On priera encore pour ce fils, cette fille, pauvres prodiges égarés de par le monde et Dieu sera entendre la voix de la repentance à leur cœur.

On priera, enfin, pour ces grands absents, qui ne reviendront plus : les morts.

Encore une fois ce qui précède n'est qu'une analyse bien imparfaite et bien incomplète des grandes lignes du sermon du Révérend Père Duchaussois.

Comme mot de la fin, nous demandons pardon à l'éloquent dominicain de n'avoir pas su mieux rendre sa parole qui nous a procuré dimanche quelques instants de bien grand bonheur et qui a jeté dans les cœurs des germes de salut et de grâce qui ne sauraient manquer d'y fructifier.

**BIBLIOGRAPHIE**

[Voir annonces L. A. Choquet et frère]

Librairie TÊQUI, 85 rue de Rennes, Paris.

Montréal : Cadieux, Derome et Beauchemin, libraires.

*Lettre à une Supérieure au sujet du décret du 17 Décembre 1890*, par le P. FRANCO, S. J., traduction française, in-12 prix franco. 1 fr. 25.

" *Traduttore, traditore*, dit le proverbe italien ; il a tort. La preuve, la voici complète. Prenez l'ouvrage : " *Lettre à une Supérieure au sujet du décret du 17 décembre 1890* " par le P. Franco, de la Compagnie de Jésus, remarquablement traduit par M. l'abbé E. Gauthier, docteur en droit canonique, du diocèse de Bordeaux. C'est là un utile et sérieux travail. Le nom seul du R. P. Franco suffit à recommander un livre, et l'original italien est celui où s'affirme le plus, le puissant auteur.

" Toutefois, pour nous, une langue qui n'est pas la nôtre est toujours un étranger, et je préfère la traduction. Tout y est : le texte, souvent éclairci, de l'auteur ; l'esprit toujours suivi, du travail, avec ce je ne sais quoi d'élégante précision,

double et ferme, du français dont se sert si bien le traducteur.

Plusieurs Supérieures françaises de notre Ordre, déjà obsédées par la fréquente présentation de livres semblables, menacent celui-ci d'un froid accueil. Que vient-il faire après tant d'autres du même genre ? Il se recommande de la parole du pape ; mais les autres aussi ....

Elles en reviendront vite. Ce livre nouvellement traduit leur paraîtra, comme à nous et à deux Supérieures à qui nous l'avons montré, mieux compris, plus pratique.

Arrivé le dernier, il bénéficie de tout le bon qu'ont les autres, sans en prendre les défauts. Il répond à des besoins que les autres n'avaient même pas pressentis.

Lisez-le, vous toucherez du doigt. Mais ce livre n'était pas accessible en France à cause de notre langue qu'il ne parlait pas. Le R. P. Franco s'adjoignit un prêtre dont les connaissances canoniques et le talent d'écrivain français s'aidaient d'un fin connaisseur en italien : son livre était désormais pour nous. Merci à M. l'abbé E. Gauthier qui l'a naturalisé français

" F. P. MARIE-RÉGINALD " " des Frères Prêcheurs. "

Sur cette matière délicate, on ne pouvait désirer un commentateur plus grave et plus autorisé que le savant religieux qui a passé une grande partie de sa vie à étudier les manifestations intérieures des âmes. Aussi suffit-il de citer son nom pour recommander son œuvre, qui sera principalement d'un grand secours aux directeurs de consciences et aux communautés

Revue de l'Univers.

Québec : Chaperon, libraire.

**Mgr Decelles et l'Union St-Joseph**

Le Comité de Régie, tant en son nom propre qu'en celui de la Société toute entière, a cru devoir offrir à Mgr Decelles l'assurance de son dévouement en même temps que l'expression de la joie et du bonheur qu'il ressent de son élévation à la dignité de Pontife. A part la vénération que cette dignité de Premier Pasteur d'un diocèse impose à tout catholique, les qualités éminentes du nouveau prélat, le bon souvenir qu'il a laissé ici dans l'accomplissement de ses fonctions comme curé et comme chapelain de notre Société vous faisait un devoir de cette marque de respect, de soumission et d'affection.

Encore une fois, et publiquement, nous désirons assurer Sa Grandeur qu'Elle trouvera en nous, comme autrefois, des fils soumis, respectueux et dévoués ; qu'Elle pourra compter sur ces fils dans l'épreuve comme dans la joie—toujours confiants en sa sympathie pour notre belle Société, l'œuvre de son honoré prédécesseur Sa Grandeur Mgr L. Z. Monseau.

A ce que ci-haut, nous recevons la réponse suivante, que nous nous empressons de communiquer à nos Lecteurs.

SOREL, 12 FÉV. 1893.

J. A. CADOTTE, Sec. de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

M. le Secrétaire,

L'Evêque élu de Brusipara, nommé Coadjuteur de Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, remercie bien cordialement les Membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, des félicitations que vous lui adressez en leur nom, à l'occasion de son élévation à l'Épiscopat. Le dévouement que lui prouvez de leur part, lui est d'autant plus agréable qu'il sait, pour en avoir été l'objet pendant plus de quatre ans, que ce dévouement sera aussi entier que sincère.

Avec l'assurance du plus profond respect. Votre reconnaissant et tout dévoué en N. S.

M. DECELLES, Ptre.

**Comité de Régie**

LUNDI, 13 FÉVRIER 1893.

Présidence de H. Langelier, écr. Président.

Présents : MM. J. Leduc, A. Bonnin, J. B. Hevey, H. Gaudette, F. Lajoie, L. Cordeau, H. Langevin, J. H. Blanchard, E. Clapin, et J. A. Cadotte.

Applications pour bénéfices de MM. :

Olivas Forcier (St-Guillaume), 15 janvier.

Joseph Marsan, 12 février. Visiteur : H. Gaudette.

François X. Burque, 7 février. Visiteur : J. B. Hévey.

Résolu de payer aux malades suivants, tout ce que requis ayant été par eux fourni.

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Alf. Tanguay, 30 janv. à 13 fév. | \$6.00 |
| Chs Moison, 30 " 13 "            | 6.00   |
| Oct Lajoie, 30 " 13 "            | 6.00   |
| Ol. Côté, 30 " 13 "              | 6.00   |
| Col. Lorange, 30 " 13 "          | 6.00   |
| J. de Langis, 30 " 13 "          | 6.00   |
| Z Phaneuf, 30 " 13 "             | 6.00   |
| Jean Benoit, 30 " 13 "           | 6.00   |
| Léon Robert, 28 " 13 "           | 4.00   |
| Joseph Côté, 23 " 13 "           | 6.00   |
| Narcisse Blais, 31 " 13 "        | 6.00   |
| P. Roberge, 24 " 13 "            | 5.50   |
| M. Champagne, 20 " 9 "           | 8.50   |
| A. Blondin, 26 " 6 "             | 2.50   |
| P. Baillargeon, 23 " 6 "         | 6.00   |
| A J Gaudreau, 26 " 8 "           | 5.50   |
| Chs Demers, 26 " 9 "             | 6.00   |
| Olivas Forcier, 13 " 3 "         | 5.00   |
| A. Dumaine, 30 " 13 "            | 3.00   |
| Frais de bureau, etc :           | 3.35   |

Il est ensuite résolu de poursuivre deux membres de la Société—MM. Jos. Cormier, de la cité de St-Hyacinthe et Treffié Pincinse de St-Marcel—en recouvrement d'arrérages dus par eux à la dite Société et que le Sec-Trés. en soit chargé spécialement.

Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

- Alphonse Blanchard, cultivateur, 24 ans, St-Théodore.
- Pierre Sorel, journalier, 29 ans, Ange-Gardien.
- Narcisse Bousquet, journalier, 20 ans, Iberville.
- Jean-Baptiste Roy, ouvrier, 21 ans, St-Antoine.

Côme Larivière, cultivateur, 41 ans, St-Barnabé.

Samuel Girard, voiturier, 36 ans, St-Barnabé.

Et le Comité s'ajourne.

**UNION ST-JOSEPH**

DIMANCHE, 12 FÉVRIER 1893.

Présidence de Jos. Leduc, écr, 1er Vice-Président.

Ouverture de la séance par la récitation des prières accoutumées.

Après lecture, et sur proposition de M. D. Dumaine appuyé par M. H. Langevin, le dernier rapport est approuvé.

Le Secrétaire-Trésorier soumet le rapport suivant des opérations financières de la Société à St-Hyacinthe. Janvier 1. '92. Rés. mens. .... \$ 969.12 Recette de janvier ..... 682.37

Ensemble ..... \$1,651.49  
Dépense de janvier ..... 338.65

Fév. 1. 93. Réserve mens. \$1,312 84

**RECETTE**

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| Reçu des membres à St-H.     | \$ 449.69 |
| Intérêts sur réserve me. as. | 30.45     |
| St-Théodore                  | 25.00     |
| St-Hugues                    | 25.00     |
| St-Damase                    | 40.00     |
| Roxton-Falls                 | 24.00     |
| St-Rosalie                   | 18.00     |
| St-Simon                     | 14.00     |
| St-Marcel                    | 12.55     |
| St-Hilaire                   | 11.85     |
| Laprésentation               | 9.35      |
| St-Athanase                  | 9.20      |
| St-Charles                   | 6.78      |
| St-Judes                     | 5.50      |

Ensemble ..... \$ 682.37

**DÉPENSE**

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Ls Laporte                 | \$ 18.00 |
| Jean Benoit                | 18.05    |
| Ovilat Côté                | 18.00    |
| Oct. Lajoie                | 18.00    |
| Alf. Tanguay               | 18.00    |
| Chs. Moison                | 18.00    |
| Jos. B. Benoit             | 18.00    |
| Jos. Cabana                | 18.00    |
| Henri Choquette            | 15.00    |
| P. Baillargeon             | 14.00    |
| Clément Dupuis             | 13.50    |
| M. Guillerie               | 12.50    |
| Sec. Trésorier (décembre)  | 12.50    |
| Révd. J. Barré, ptre       | 12.50    |
| Cal. Lorange               | 12.00    |
| J. de Langis               | 12.00    |
| M. Champagne               | 11.50    |
| Jos. Ad. Gaudreau          | 10.50    |
| Z. Gadbois                 | 10.00    |
| Frais de bureau, etc       | 8.92     |
| Décès I. Choquette, (acc.) | 7.00     |
| Mag. Malhiot               | 6.50     |
| Alex. Champigny            | 6.00     |
| Alex. Leboeuf (12 déc.)    | 6.00     |
| Irénée Choquette           | 5.00     |
| Hector Chartier            | 4.50     |
| Herm. Lafrenais            | 3.00     |
| Zéph. Phaneuf              | 3.00     |
| Eux. Fréchette             | 3.00     |
| H. Langelier               | 2.00     |
| Jos. Casavant              | 1.50     |
| J. B. Monjeau              | 1.50     |
| Remis à aspirant           | 0.75     |

Ensemble ..... \$ 338 65

Vu le rapport favorable des auditeurs, M. J. B. Hévey propose appuyé par M. Alex. Desgranges que ce rapport soit approuvé. Agréé.

Il est ensuite résolu, à l'unanimité des voix, que le Secrétaire-Trésorier et le Comité de Régie tiennent un compte rigoureux de l'assistance, aux assemblées du dit Comité de Régie, de tous et chacun de ses membres et dénoncent à cette assemblée, chaque mois, ceux d'entre eux qui se trouveront dans le cas prévu par l'article 41 des Règlements afin que la dite assemblée (régulière mensuelle) soit en mesure d'en opérer le remplacement en vertu du même article.

Résolu à l'unanimité des voix que le Comité de Régie soit chargé de voir à l'organisation nécessaire pour célébrer la fête patronale de l'Union St-Joseph qui tombe le 3e dimanche après Pâques, avec prière de faire rapport à l'assemblée du 2ième dimanche de mars—laquelle en décidera.

Après l'expédition de quelques autres affaires de routine et la récitation des prières accoutumées, l'assemblée s'ajourne.

J. A. CADOTTE, S.-Trés

**ECHOS**

—L'indécision est le partage de la médiocrité ; car l'homme borné n'a pas l'embaras du choix des partis, et l'homme supérieur voit à la fois le but, l'obstacle et le meilleur moyen de le surmonter.

—De quelle utilité n'est pas un bon ami ! La fortune peut nous élever assez pour nous affranchir d'une infinité de besoins ; mais quelque pouvoir qu'elle ait, elle ne fera jamais qu'on puisse se passer d'un fidèle ami. Plus nous serons heureux et plus il nous sera nécessaire, quand ce ne serait que pour nous donner de bons conseils, pour nous dire la vérité, pour nous avertir de nos défauts.

—La fortune, qui est aveugle, rend aveugle ses favoris ; et comment nous corrigerait-elle de nos vices si elle commence par nous ôter nos vertus.

—On ne parle que d'amitié dans les Sociétés, dans les compagnies, chez les grands et parmi le peuple. On ne voit qu'amitié sur les visages et sur les lèvres. Elle est partout excepté dans les cœurs.

—L'instruction est l'ornement du riche et la richesse du pauvre.

—L'intempérance donne de courtes joies et de longs déplaisirs.

—Le seul moyen d'inspirer de l'intérêt aux hommes, c'est de s'intéresser à eux.

—La jalousie est un hommage maladroit que l'infériorité rend au mérite.

—Tout est joug pesant à quiconque veut vivre sans joug et sans règle.

—On est quelque fois un sot avec de l'esprit ; mais on ne l'est jamais avec du jugement.

—Que l'univers entier s'écroule sur le juste, il sera enseveli sous les ruines mais sans être effrayé de la chute.

—Ne comptez pas sur la justice de ceux dont l'esprit manque de justesse.

—Ceux qui sèment dans les larmes récolteront dans l'allégresse.

Il faut lire pour s'instruire, pour se corriger et pour se consoler.

Reglements et Procédures qu'il importe à tous les membres de l'Union St-Joseph de ne pas oublier et de mettre en pratique ou de suivre toujours

Contributions

1° La contribution régulière mensuelle de 40 centins, et toute cotisation généralement quelconque en sus, indiquées comme dues et exigible pendant le cours d'un mois, doivent être payés le ou avant le dernier jour de ce mois.

2° Un mois commencé ou non encore fini est payable en entier par le nouveau membre comme par le démissionnaire.

3° Les décès antérieurs à l'admission d'un membre ne sont pas dus par ce dernier; mais les décès et toutes autres impositions antérieurs à la démission sont dus et toujours exigibles.

4° Il est loisible aux membres de payer d'avance une somme quelconque—laquelle est versée au crédit de tels membres en paiement, jusqu'à épuisement de cette somme, de tout ce qui pourra devenir dû.

Applications pour bénéfices

1° Quelque soit le domicile d'un membre qui, devenant malade, désire toucher ses bénéfices, il lui faut adresser une application pour le paiement de tels bénéfices (d'après la formule à la page 122 des Règlements dans les premiers quatre jours de la maladie. Cette application pour bénéfices doit être adressée à l'un des membres du Comité de Régie de l'endroit où réside l'appliquant si cet endroit est constitué en bureau ou Succursale, ou au Président général (St-Hyacinthe) s'il réside hors de St-Hyacinthe ou hors d'un endroit constitué en Bureau ou Succursale.

2° L'application pour bénéfices réclamant, pour le malade, plus de quatre jours complets d'empêchement de travailler par suite de maladie ou d'accident, est nulle pour tout ce que réclamé avant la date de la confection ou de la réception d'icelle par l'officier auquel adressée.

Cependant un membre empêché, par suite de maladie ou d'accident, de vaquer à toute occupation depuis plus de quatre jours peut, s'il désire alors ou ensuite faire application pour bénéfices parce que sa maladie devient plus grave ou pour toute autre raison, déclarer, en faisant telle application, qu'il est malade depuis quatre jours.

Fouissance de bénéfices

1° Pour avoir droit aux bénéfices en maladie au moment de l'application et pour continuer à y avoir droit, il faut :

Etre malade, estropié, infirme ou

autrement incapable de vaquer à ses occupations ordinaires ou autres occupations de nature à rapporter un bénéfice quelconque, et n'y pas vaquer, soit directement soit indirectement;

Ne devoir à la Société aucune partie quelconque de la contribution régulière mensuelle ou de la cotisation au décès, ni une somme de 50 cents, ou l'excédant, en impositions d'autres natures.

Fournir régulièrement chaque semaine si possible, au moins chaque quinzaine, sous les peines énoncées en l'art. 257 (page 86) des Règlements, le certificat de son médecin s'il ne se présente pas de visiteur de la part du Comité de Régie ou, si le malade est absent aux termes des articles 243 et 244 des dits Règlements, fournir le certificat signé par son médecin et par le curé de la paroisse et dans les mêmes délais que ci-dessus.

2° Pour avoir droit à la somme de \$25.00, pour décès d'épouse, il faut ne rien devoir à la Société au moment de tel décès et faire partie de la Société depuis douze mois au moins.

Ce bénéfice est payable par le Comité Central seulement, sur production, par le réclamant, de l'extrait mortuaire d'abord et de toute autre pièce qui pourrait en être exigé.

4° Pour avoir droit à la somme de \$500.00, advenant le décès d'un membre, il faut que ce membre, au moment de son décès, n'ait pas été endetté envers la Société d'une somme excédant \$2.00.

5° La réclamation de ce dernier bénéfice doit être faite, par écrit et par les intéressés auxquels il échoit, dans le cours du mois qui suit le décès, sous peine de prescription.

Changement de domicile

Tout membre qui change de domicile est tenu d'en informer le Secrétaire-Trésorier à St-Hyacinthe, par écrit, sous peine d'une amende de 25 centins.

Admission des membres

Toute personne domiciliée dans un endroit où il n'y a pas encore de succursale ou bureau établi, si elle jouit des qualités requises pour devenir membre peut s'adresser, pour ce, à la succursale ou au bureau le plus voisin de son domicile ou à St-Hyacinthe, indistinctement;

Les qualités requises pour devenir membres sont :

1° Avoir atteint l'âge de 20 ans et ne pas dépasser celui de 44 ans révolus.

2° Etre Catholique Romain, régulièrement fidèle à ses devoirs et remplir l'obligation pascale.

3° Etre Canadien-Français ou reconnu comme tel.

4° N'appartenir à aucune Société secrète ou autre association improuvée par l'Eglise.

5° Etre connu pour jouir d'une bonne réputation et d'une sobriété chrétienne.

6° Avoir son domicile dans les limites actuelles du diocèse de St-Hyacinthe.

Les autres formalités à remplir pour devenir membre seront indiqués à bref délai en s'adressant au Sec.-Trés. général.

Devoirs des membres

Par le fait de son admission, chaque sociétaire contracte l'obligation morale de faire tous ses efforts pour le maintien, le progrès et l'honneur de la Société qu'il doit défendre et protéger en toutes circonstances.

Résignation

Pour résigner valablement comme membre de l'Union St-Joseph, il faut s'adresser directement et par écrit au Comité de Régie Central qui est tenu d'accepter la résignation si le démissionnaire ne doit rien à la Société ou s'il envoie, en même temps que telle résignation, le montant dû ou exigible de lui. Dans le cas contraire, l'acceptation de toute résignation est suspendue jusqu'au paiement de ce montant, et de toute autre cotisation devenue exigible depuis jusqu'au moment de tel paiement.

Aux membres absents

Les membres absents, qui payent déjà, qui désirent payer leurs cotisations à St-Hyacinthe, ou pour toute autre affaire, sont priés de s'adresser directement de préférence au Secrétaire-Trésorier général, attendu que ce Sec.-Trésorier doit recevoir et expédier toutes les correspondances—ce qui, dans bien des cas, provoquera une réponse plus prompte aux communications tout en évitant de surcharger ceux qui sont voués à d'autres détails de l'administration.

FEVRIER

Table with 2 columns: Description and Amount. Contribution mensuelle... 40; Décès I. Choquette... 25; J. B. Meunier... 25; Total à payer... \$0.90

Échos de partout

l'inauguration solennelle—On annonce pour le 25 au courant l'inauguration solennelle de l'école et station expérimentale de laiterie de St-Hyacinthe.

L'Honorable Commissaire de l'Agriculture, M. Baubien, M. Gault, député ministre, le professeur Robitson et autres, seront présents.

Mariage fashionable—A Acton Vale, le 13 du courant, M. Louis Bourgeois, ci devant de Paris, maintenant résident à Acton, conduisit à l'autel Mademoiselle Coriane Lacaire. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. Sennebec, curé de Roxton Falls.

Les jeunes époux s'ont mariés immédiatement après la cérémonie pour Boston, en voyage de nocce.

M. Bourgeois est un jeune garçon très à l'aise, nouvellement établi dans le pays et qui, comme on s'intéresse à la cause agricole dans la Province de Québec, s'est fait l'acquéreur d'une des plus belles fermes de cette partie du pays.

Mademoiselle Corinne Lacaire (Madame Bourgeois) est la belle-sœur de M. Milton Meunier, le député de Bergeron, à la Chambre de Québec.

Nous effeons aux heureux époux nos vœux sincères en même temps que nos félicitations les plus empressées.

Mutilité—Nous apprenons avec peine la sérieuse maladie de M. Samuel Bourgeois, marchand et estimable cultivateur. Nous formons des vœux pour son prompt retour à la santé.

Le Moniteur du Commerce—Le Moniteur du Commerce vient d'atteindre son trentième année. C'est un journal qui rendra des services signalés à la classe commerciale en général. Aussi félicitons-nous son éditeur et son brillant rédacteur.

Club Laframboise—Les membres de ce club sont priés de se réunir mardi, le 21 courant, à l'hôtel de ville, pour procéder à l'élection des officiers pour l'année courante. On y discutera aussi des questions très importantes.

Anniversaire—Les frères de Sacré-Cœur célèbrent le 50<sup>e</sup> anniversaire de profession de leur P. provincial, le Frère Athanase. A cette occasion il y eut une messe à laquelle assistèrent tous les élèves de cette institution.

Ordination—Monsieur l'Evêque de St-Hyacinthe a été sacré dimanche dernier, dans l'église de Notre-Dame, le Sacré-Cœur, aux R. R. P. P. Gill et Bousseau, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Ce sont les premiers Dominicains ordonnés Prêtres au Canada, il est à espérer qu'ils seront suivis de bien d'autres.

Chargements de Vicaires—M. J. H. Beaudry est transféré du curat de Ste-Marie à celui de Sorel, M. S. Caron de celui de St-Ours à celui de Ste-Marie, M. P. D. Durocher de celui de St-Ephrem à celui de St-Ours, M. C. A. Guil et de celui de Ste-Hyacinthe à celui de St-Ephrem.

Les catholiques aux Etats-Unis—Le "Hoffman's Catholic Directory," Almanach catholique des Etats-Unis, qui vient de paraître, contient des renseignements très importants sur le nombre des catholiques de la République voisine, ainsi que sur leurs institutions.

D'après les chiffres publiés, il y a 8 906 095 catholiques dans ce pays. On y compte 9 388 prêtres, 732 269 enfants dans les écoles paroissiales, 26 533 orphelins dans les asiles, 127 collèges, 637 académies, 3,537 écoles paroissiales, 463 maisons de charité et 8 477 églises. On ne compte pas le nombre de catholiques et de religieuses.

Le "Grand Français" condamné à la prison—La sentence portée dans l'affaire de Panama, dans laquelle Ferdinand Levesque, son fils, Marius Fontano et le baron Cottu, directeurs de la compagnie de canal de Panama, et M. Eiffel, le célèbre entrepreneur et ingénieur, ont été condamnés par M. Poirier, le juge qui a présidé à l'enquête :

Ferdinand de Levesque, 5 ans de prison et 2 000 francs d'amende;

Charles Levesque, 5 ans de prison et 3 000 francs d'amende;

Marius Fontano et M. Cottu, 2 ans de prison et 3 000 francs chacun;

M. Eiffel, 2 ans de prison et 2,000 francs.

Ces sentences ont causé une profonde sensation, surtout celle de Ferdinand de Levesque.

Advertisement for COMPTOIR PARISIEN, Commissionnaire-Correspondant, Commission d'Exportation, Consignation. Address: A. CLAVEL, Directeur, 29, rue de Duquesne, 29, PARIS.

MONSEIGNEUR DECELLES ET "LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS"

A l'assemblée générale de la "Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal" succursale de Sorel, tenue le 2 février 1893, les résolutions suivantes furent adoptées.

"Que les membres de la "Société des Artisans," en leur qualité de paroissiens ont appris avec un profond regret le prochain départ de Sorel du Révérend Messire DeCelles, leur digne et dévoué curé, qui, pendant la courte période de son administration curiale, a si largement contribué à l'amélioration et à la restauration de l'état financier de la Fabrique de St Pierre de Sorel.

Qu'en leur qualité de catholiques ils désirent exprimer à leur zèle pasteur leur vive reconnaissance pour la vigoureuse et puissante impulsion qu'il a donnée au développement de la foi et de l'esprit religieux au sein de notre population, tant par son labeur incessant et son zèle infatigable que par son intelligente piété et son éloquentes prédication.

Qu'en leur qualité de citoyens ils leur fait plaisir de reconnaître hautement la part active et laborieuse qu'il a prise au développement matériel de leur jeune cité.

Qu'en leur qualité de pères de famille ils se font un agréable devoir de le remercier profondément pour les nombreux et fructueuses démarches qu'il a faites, et la constante persévérance qu'il a déployée pour le développement et le perfectionnement de l'éducation dans nos institutions enseignantes.

Qu'en leur qualité d'artisans ils désirent exprimer le regret qu'ils éprouvent de se voir privés de la direction distinguée et de la sympathique et dévoué chapeain, qui, depuis la fondation de la "Société des artisans" à Sorel, n'a cessé d'être pour elle un "membre actif" des plus dévoués à son progrès et à son avancement.

Qu'en leur qualité de diocésains ils ont appris avec un légitime orgueil l'élevation de leur bien aimé curé, au 10<sup>ème</sup> tréminent et aux sublimations de l'épiscopat. Qu'ils saisissent avec empressement l'occasion qui leur est offerte de présenter leurs protestations d'hommage à Monseigneur DeCelles et d'assurer sa Grandeur, que dans sa nouvelle sphère d'action, elle peut compter sur la soumission la plus entière et le respect le plus absolu de ses anciens paroissiens de Sorel en général et plus particulièrement de ses membres de la "Société des artisans Canadiens-Français."

Que copie des présentes résolutions soit transmise à sa Grandeur Mgr DeCelles, à la presse catholique du Diocèse de Saint-Hyacinthe, et au "Bulletin," organe officiel de la "Société des artisans"

Par ordre J. F. R. LATRAVERSE Président J. A. FAULET Secrétaire.

STE CECILE DE MILTON

Nous avons il y a quelque temps donné un compte-rendu du concert sacré qu'il y eut à Ste Cécile lors de l'inauguration et de la bénédiction solennelle d'un orgue.

Nous donnons aujourd'hui la liste des prêtres présents, des parrains et marraines et de ceux qui ont envoyé une généreuse contribution

Prêtres présents

R. A. X. Bernard, délégué de Mgr, RR. PP. Hage et Dallaire Dominicains; P Larochelle, St Dominique, Th Boivin, St Césaire, A Dupuis St Paul, A Petit, West Shafford, H Messier, Knowlton, Z L Martorelles, St Nazaire, V Larose et M. Cadieux, P. Séminaire de Ste Marie de Monnoir. F. Côté, St Valerien, A Nadeau, St Jules, L Boivin, St Grégoire, M. Gill, Granby, A Foisy, Ste Pudentienne, R Desnoyers, Adamsville, J W Charbonneau, Milton, MM les vicaires Darce, Upton, Allaire, St Dominique, Hackett, St Joachim.

Parrains et Marraines de l'orgue

Chs Thibault, Ecr., avocat et Mad. Thibault, Waterloo; Dr F Gatién et Madame Gatién, Granby; Ls Paré, marchand, et Mad Paré, Granby; P S Grandpré, Ecr., N P et Mad Grandpré, St Valérien; Rév M Côté, St Valérien et Mad Z Rymond, Ste Placide; R Brault, marchand et Mad Brault, Ste Pudentienne; Jos Desmarais et Mlle A. bina Desmarais, Milton; Alph Lasnier, et Méz Lasnier; V E Bien, marchand et Mad Brien; H Chaput marchand et Mad Chaput, N St Jacques et Mad St Jacques; H Lecours et Mad Lecours; Solime Goyet et Mad Goyet; Jean Leduc et Mad Leduc; A f Rochon et Mad Rochon; Ag Fontaine et Mad Fontaine; Frs D fault, jr et Mad D fault; Jo. Bouffard et Mad Bouffard; Jos St Jean et Mad St Jean; Chs Robitaille et Mad Robitaille; H Guay et Mad Guay, de Milton.

Ont envoyé une généreuse contribution MM. A F Savaria, Ecr. M. P. P. Waterloo; A. A. Brier, Ecr., N. P. St Alexandre; E nite Roy, marchand St Pierre; Ls Trempe, marchand Sorel; L. Ducharme, Milton.

Rec. l'ensemble environ \$25,000.

LES VICTIMES DU CYCLONE

A une session du conseil municipal de la paroisse de St Charles tenue au lieu ordinaire de ses sessions, lundi le 6 février courant, il a été unanimement résolu que des remerciements soient votés aux personnes qui ont bien voulu venir en aide aux victimes du cyclone du 14 juin dernier, au moyen de souscriptions en argent; et à celles qui ont fait les sacrifices ou collecté des souscriptions; et que la présente résolution soit insérée dans les journaux publiés dans la cité de St Hyacinthe.

Échos de partout

Conférence - Le Rev. M. Choquette, professeur de Chimie au Séminaire de cette ville, a donné jeudi, devant l'association des médecins du district de St Hyacinthe, une admirable conférence. C'est une étude sur les microbes qui sont les causes des nombreuses maladies qui désolent notre pauvre humanité.

Accident - Un vieillard nommé Delagrave, employé chez MM. Chailfoux et fils, manufacturiers, s'est fait couper deux doigts par une des machines.

Sur le rioie - Une voiture s'est envolée hier, passant qu'elle traversait le rioie. Heureusement, il n'y a pas eu d'accidents graves. Les dernières pluies ont rendu cette route bien dangereuse.

Perdu - Un casque en soie a été perdu jeudi. Les personnes qui le trouveront et le remettront à ce bureau seront récompensées.

Artistique - Tout le monde peut admirer dans les vitrines du Dr Ostigoy un magnifique tableau représentant "Jésus dans la crèche," sorti de l'atelier de M. Napoléon Breaugard, artiste photographe de cette ville. Ce tableau est dédié à l'œuvre de la charité. Nos félicitations à l'auteur.

Club Nautique - Il y aura, jeudi le 16, au bureau de M. H. New, rue Cascades, une assemblée générale de ce club dans le but d'élire les officiers pour l'année et de procéder à la discussion de points importants.

Tous les membres sont spécialement invités.

Du succès - Nous voyons avec plaisir que MM. R. Roy & Co., marchands de meubles, font de très bonnes affaires dans notre ville. Nous les félicitons sincèrement.

Fête du Prof. Macfarlane - Les élèves qui suivent actuellement les cours à l'école d'industrie laitière de cette ville étaient en liesse mercredi dernier. Un de leur professeurs, M. Peter Macfarlane, célébré ait ce jour-là, le 41<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance. A cette occasion les élèves qui l'aiment beaucoup et pour lesquels il est très dévoué, lui firent une agréable surprise.

A l'heure où il devait commencer les expériences l'un d'entre les élèves, M. Joseph Dooan, de Shafford Mountain, s'avant et lut une adresse en anglais dans laquelle, au nom de ses confrères parlant la langue anglaise, il félicitait M. Macfarlane des efforts qu'il fait pour leur faire profiter de la longue expérience qu'il a acquise dans l'industrie laitière et lui souhaitait de continuer encore de longues années dans la voie qu'il suit pour le plus grand bien du pays.

Puis par la bouche de M. Chs A. Bégin, de Rimouk, les élèves parlant la langue française, témoignèrent de leur profonde gratitude au professeur qui joint à une grande science, une affabilité sans égale.

Les élèves furent fiers de voir en M. Macfarlane un homme pour lequel la patrie a été prodigue. Ceux qui connaissent M. Macfarlane savent qu'il est doué à la fois d'une rare intelligence et d'une stature peu commune. On nous a affirmé qu'il a plus de 6 pieds et 2 pouces!

M. Dawson Leclerc, professeur de l'école, présente en suite en termes heureux, ses plus sincères félicitations et formula les vœux les plus ardents pour la prospérité de son intelligent confrère.

Les élèves qui avaient fait une grande et son oration, présentèrent à M. Macfarlane une magnifique pipe, un set à tabac artistiquement travaillé, et autres objets agréables au fumeur.

M. Macfarlane fut des plus habiles dans ses remerciements. Son discours humoristique provoquait à chaque instant les rires aux larmes et les applaudissements frénétiques.

L'Écho se joint aux élèves de M. Macfarlane pour lui présenter à l'occasion de son anniversaire, ses vœux les plus sincères.

Egypte de Milton - Nous apprenons que M. Désiré Chaput a été élu unanimement maire de cette paroisse.

Hôtel Iroquois - Les directeurs de l'Iroquois Hotel Co., se sont réunis au Windsor, à Montréal, mardi le 31 janvier. Le col. Campbell a été élu président et établi de ce grave malade, pour pouvoir assister à la 21<sup>ème</sup> séance dans cette assemblée que "l'Iroquois" sera ouvert pendant la saison de 1893, mais que cette ouverture ne se fera que vers le 20 de juin. M. Campbell a de nouveau entrepris l'organisation de cet établissement. Le Gérant sera nommé prochainement.

Montréal - Notre correspondant de Québec nous annonce que Montréal devra soutenir toutes probabilités, passer par de nouvelles élections. Cette fois-ci, elles seront générales et auront lieu le 16 mars prochain.

Bureau des Examinateurs - Le Bureau des Examinateurs catholiques de St Hyacinthe aura une séance mardi, le 14 du mois de mars prochain, à 10 heures, A.M. Tout candidat devra envoyer son application au moins quinze jours avant la date de l'examen, au secrétaire soussigné, à St Charles.

Il est inutile de se présenter si on n'a pas l'âge fixé par la loi.

N. GERVASE, Secrétaire.

L'Opinion Publique - Sa Grandeur Mgr Gravel a défendu la lecture de l'Opinion Publique à ceux dont il a charge d'âme.

St-Hilaire - Dimanche dernier, le 5, a eu lieu à St-Hilaire un concert donné par les membres de l'orchestre de cette paroisse. Mlle Irma Chaval et M. Billet ont bien voulu prêter leur concours, en exécutant de jolies pièces de chant. M. le Dr Valin, dont le nom figurait sur le programme, n'a pu assister pour cause de mortalité dans sa famille. M. le Dr Choquette, membre de l'orchestre a donné beaucoup de plaisir à l'auditoire par ses chansons comiques. De plus il y avait la fameuse invention d'Edison "le Phonographe" qui a fait entendre plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale, ainsi que des démonstrations, etc., etc., le tout a été très bien rendu et l'auditoire a droit de se glorifier d'avoir passé une aussi agréable soirée.

Etat des affaires de la Paroisse de St-Hyacinthe pour le mois finissant le 31 Décembre 1892 tel que publié dans la "Gazette Officielle du Canada" le 24 Janvier 1893:

Table with financial data: Capital autorisé \$1,000,000; Capital souscrit 504,600; Capital versé 307,135; Fonds de réserve 15,000; Billes en circulation 285,252; Balance due aux gouvernements 8,658; Dépôts du public à dem. 85,700; Dépôts publics après avis 728,263; Banques, Garanties 0,000; Autres dépôts remboursés à demande 000; Dû à d'autres banques en Canada 000.

Table with financial data: Total du passif 1,067,835; ACTIF: Espèces 19,266; Billets de la naissance 26,308; Billets et chèques des autres Banq. 2,437; Billes remboursables sur demande 9,460; Balances dues par d'autres banques en Canada 1,537; Balances dues par d'autres banques en pays étrangers 79,474; Prêts rous sur coupons, sur obligations et actions 82,500; Prêts courants 1,014,131; Prêts en souffrance 43,192; Immeubles appartenant à la banque Hypothèques sur immeubles vendus 9,500; Edifices de la banque 15,743; Total de l'actif 1,453,985; Prêts aux directeurs 60,676; Chiffre moyen durant le mois 19,201; Billes de la Palmar, durant le mois Obisire le plus élevé des billets en circulation en aucun temps durant tout le mois 26,308.

St Charles - MM. Patrice Lassier, Léon Perron et Honoré Bourassa ont été désignés conseillers.

**Personnel**—L'honorable M. Malouin se rétablit peu à peu de la grave maladie qui l'a retenu chez lui assez longtemps. On espère que la belle température le ramènera complètement à la santé, et qu'il pourra porter bientôt de chez lui. Sa convalescence n'est pas aussi rapide que le voudraient ses amis.

**Drummondville**—M. Girouard, député d'Arthabaska à la législature de Québec, a été réélu maire de Drummondville pour la cinquième fois.

**Camp militaire**—Le camp du district militaire No 6 se tiendra cette année à St-Jean à peu près à la même époque que celui de l'année dernière. La date du campement et les bataillons qui y prendront part doivent être choisis ces jours-ci.

**Loi Scott**—Il se fait de nombreuses démarches dans le comté de Chicoutimi et Saguenay pour le rappel de la loi Scott, qui est en vigueur là comme en plusieurs autres comtés du bas de Québec.

**Mgr de Laval**—La Congrégation des Rites fait de nouvelles investigations sur la vie de Mgr de Laval, premier évêque de Québec, en vue de sa béatification. Les oraisons des vénérables seigneurs Bourgeois et d'Yonville sont aussi pendant devant la Congrégation.

**Grande configuration**—Un des plus désastreux incendes que Montréal ait encore enregistrés, s'est déclaré dans une maison à cinq étages propriété de M.M. Rolland et Frères, 440 rue Saint-Jacques. Cette magnifique construction servait de magasin de meubles.

Le magasin de vaisselle de M.M. Hood et Cie est, comme la fabrique de M.M. Rolland et Frères, complètement détruit.

Le bloc O'Grady occupé par M.M. Porter et Kelly, marchands de fantaisies, à côté de la fabrique de meubles de M.M. Rolland et Frères ne put résister bien longtemps à l'intensité des flammes.

On ne peut évaluer au juste les pertes subies dans ce terrible incendie. Elles ne comptent que celles subies par M.M. Rolland et Frères, M.M. Hood et Cie, nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'elles dépassent \$500,000.

**Terrible bagarre**—Le correspondant du Herald à Paris, télégraphie qu'une terrible bagarre a éclaté à Brighton. Résultat : 100 morts et 600 blessés. Cette bagarre s'est produite à la suite d'un article de journal où les ouvriers étaient traités d'ignorants.

**Banquet au professeur Robertson**—L'association laïque de Bedford, Comté de l'Est, se propose de donner un banquet en l'honneur du professeur Robertson, commissaire fédéral, qui a rendu de si grands services à l'industrie des beurres et fromage. Le banquet aura lieu à Sweteburg, le 21 du courant.

**Liste officielle des officiers occupant les charges de Président et de Secrétaire de l'Union St-Hyacinthe et dans ses succursales**

**St-Hyacinthe**  
Président : H. Langelier.  
Sec.-Arch. : J. H. Blanchard.  
Sec.-Trés. : J. A. Cadotte.

**Roxton-Falls**  
Président : Joseph A. Petit.  
Sec.-Arch. : Fabien Préfontaine.  
Sec.-Trés. : Dr Alph. Brodeur.

**St-Damast**  
Président : Charles Fréchette.  
Sec.-Arch. : Napoléon Graveline.  
Sec.-Trés. : Z.T. Marchessault, N.P.

**Acton-Vale**  
Président : Georges Deslandes.  
Sec.-Arch. : Elie Corbell.  
Sec.-Trés. : Victor Lapointe.

**St-Athanasie**  
Président : Ludger Mignault.  
Sec.-Arch. : Hector Phaneuf.  
Sec.-Trés. : Zéphirin Normandin.

**St-Hugues**  
Président : A. Marion.  
Sec.-Arch. : Joseph Lessard.  
Sec.-Trés. : Hugues Bélanger.

**St-Théodore**  
Président : Téléphore Picard.  
Sec.-Arch. : Louis Gauthier.  
Sec.-Trés. : Napoléon Tanguay.

**St-Simon**  
Président : Edouard Cusson.  
Sec.-Arch. : Arthur Larochelle.  
Sec.-Trés. : Jean.-Bte Delorme.

**St-Dominique**  
Président : B. Lamontagne.  
Sec.-Arch. : Ls Robitaille.  
Sec.-Trés. : L. J. Dubois.

**L'Ance-Gardien**  
Président : Revd. J. B. Durocher, ptre curé.  
Sec.-Arch. : Louis Fontaine.  
Sec.-Trés. : Roméo Vaillancourt, M. D.

**St-Pie**  
Président : Jos. E. Cadieux.  
Sec.-Archiviste : Ad. Chicoine.  
Sec.-Trésorier : Jos. Em. Seney.

**Marieville**  
Président : F. Huot.  
Secrétaire : H. E. Poulin.  
Trésorier : J. Monty.

**St-Ephrem d'Upton**  
Président : L. J. Kerouack.  
Sec.-Arch. : Henri Dorais.  
Sec.-Trés. : Alphonse Dorais.

**Ste-Rosalie**  
Président : Joseph Léveillé.  
Sec.-Arch. : Félix Cardinal.  
Sec.-Trés. : Charles Tanguay.

**Ste-Madeleine**  
Président : F. X. Hébert.  
Sec.-Arch. : J. A. Rainville.  
Sec.-Trés. : Adélarde Lussier.

**St-Denis**  
Président : J. B. Crevier.  
Sec.-Arch. : F. X. Paradis.  
Sec.-Trés. : Herm. Petrin.

*Actif de la Société*

|  |            |
|--|------------|
| Avril 1. En caisse à St-Hyacinthe                | \$6,746.88 |
| Dans les Succur.                                 | 313.05     |
| En tout.....                                     | \$7,059.93 |
| Oct. 1, 92. Prêt à l'Œuvre et Fabrique N.-D..... | \$5,000.00 |
| A RR.PP. Dominic.                                | 1,500.00   |
| A Acton-Vale.....                                | 55.60      |
| A Marieville.....                                | 25.00      |
| Dans les Succur.                                 | 338.71     |
| Rés.mens.à St. H.                                | 692.57     |

Valeur totale de la Société en espèces et obligations sus-mentionnées..... \$7,611.88

Donnant un surplus net, pour le semestre de..... \$ 551.95

**Avis importants**  
Aux membres résidents en la Cité de St-Hyacinthe

Le Secrétaire-Trésorier, par lui-même ou par un représentant dûment autorisé, se tiendra à la salle (soubassement de la cathédrale) chaque dimanche immédiatement après la grand'messe pour y faire la perception de toutes les sommes dues à la Société.

On peut aussi payer en aucun autre temps, au domicile du dit Secrétaire-trésorier, no 1, rue Claude et s'y procurer toutes les formules ou informations dont on pourrait avoir besoin.

Téléphone 114.  
JOS. A. CADOTTE, Sec.-Trés

**L'ECHO, organe officiel de la C. M. B. A.**

Par ordre du Grand Président du Grand Conseil de la C. M. B. A. du Canada, en date du 10 novembre dernier et sous le sceau du dit Grand Président, l'ECHO est de nouveau nommé l'un des organes officiels du dit Grand Conseil du Canada pour un terme de deux ans.

**EUG. LAMARQUE**

HORLOGER-BIJOUTIER  
116 Rue des Cascades, Bâtisse de la Tribune.  
Montres Américaines et Suisses, en or et en argent, horloges, ardoises, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

**Guillaumin et Cie**

ÉDITEURS  
14 - Rue Richelieu, à PARIS (FRANCE).  
Economie politique, Statistique, Finance, Commerce, Comptabilité, Administration, Droit commercial, Droit des gens, &c.

**LIBRAIRIE**

**CHARLES DELAGRAVE**

15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-'92.

**SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE**

**Oscar Schepens, Directeur**

16-Rue Treurenberg-16

**BRUXELLES (Belgique)**

Librairie générale.—Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie la Revue Bibliographique Belge : 4 fr. 92 par an (90 cents.)  
Le Catalogue est envoyé franco sur demande.  
16 juin, '92.

**CELESTINE**

Scenes de la Terreur en Provence

XXXI

L'ERNITAGE

L'orpheline a repris connaissance mais, n'apercevant plus personne autour d'elle, elle se livre à un désespoir frénétique. Bientôt ses accents douloureux ont cessé ; épuisée, haletante, elle retombe dans un abatement profond. Ses membres se tendent convulsivement, sa tête devient brûlante, sa raison s'égaré, et, dans la fiévreuse agitation de tout son être, se manifestent tous les caractères d'une horrible démence !

XXXII

LA FOLIE

Un quart d'heure s'est écoulé depuis que Célestine a été laissée seule sur la terre froide et morte. Tout est morne et silencieux autour de l'ernitage.

Du fond d'un anfractuosité granitique, un homme s'est tout à coup levé. Tourné du côté de la vallée, sur un roc qu'il vient de gravir, il se tient un moment debout, l'oreille attentive. Enveloppé d'un manteau noir, il paraît une ombre gigantesque, sortie de la nuit de la tombe, et planant solitaire au-dessus de l'abîme. Bientôt, quittant sa position aérienne, il se dirige à pas rapides vers la place où Anselme fut surpris et arrêté. Arrivé au fatal rocher, de nouveau il écoute, puis, comme les ténèbres l'empêchent de rien distinguer autour de lui, il se pose sur ses genoux, et ses mains, promenées sur la terre, semblent chercher quelque objet avec une sorte d'inquiète précipitation. Après quelques minutes d'une investigation continue, il laisse échapper un pénible soupir.

Elle n'est plus ici ! dit-il d'une voix émue et sombre, voilà bien pourtant la place où elle est tombée évanouie.....là...près de ce rocher. Qu'est-elle devenue ?..... et où la trouver maintenant ?.....

Tandis qu'il achève de prononcer ces paroles, un léger bruit, pareil au frolement d'une robe de femme, parvient jusqu'à lui. Il se relève promptement et d'une voix animée il appelle :

Célestine !..... Célestine !..... Nul voix ne répond à son interpellation ; le bruit a cessé, le silence redevient profond comme la nuit. L'homme au manteau noir, trompé dans son espérance, retombe dans l'abattement et ajoute avec désespoir :

Ce n'était pas elle !  
Un moment incertain et rêveur, l'homme a pris enfin une détermination.

Je la retrouverai, dit-il d'un accent résolu ; vivante ou morte je la retrouverai !

Alors il recommence à chercher derrière chaque buisson, dans le creux de chaque rocher, en répétant tous jours cet appel qui révèle l'espérance et le trouble de son âme :

Célestine !..... Célestine !.....

Arrivé devant la grotte qui servit d'asile au pieux solitaire et à ses hôtes, il entend des gémissements... une voix de femme !... Il s'élance dans la caverne, un flambeau est allumé dans la cavité du rocher, et la pauvre Célestine, pâle comme un malade luttant avec l'agonie, échevelée, les vêtements en désordre, est assise sur le sol pierreux. En voyant entrer cet homme, elle lève les yeux, le regarde d'un air égaré, puis sa poitrine se gonfle, ses bras s'agitent, son visage se contracte, on la croirait la proie d'une douleur interne ou d'une subite terreur. Mais tout d'un coup, sans transition, elle passe de cet état souffrant à un rire éclatant et machinal.

L'homme au manteau noir l'a considérée avec attendrissement, et plusieurs fois il s'est dit en versant des larmes :

Pauvre enfant !... Elle est folle !... Puis, saisi d'une émotion douloureuse, il s'est mis à genoux devant elle et il presse sa main dans les siennes avec une vive démonstration d'intérêt.

Je ne vous connais pas, lui dit l'orpheline, dont le front s'est étrangement rembruni.

— Vous ne me connaissez pas !... est-il possible ! s'écrie l'inconnu : vous avez donc oublié votre ami ?... Célestine, rappelez vos souvenirs... Je suis Berthaud !

Cet homme est en effet le pêcheur ami d'Anselme.

Au fond du noir cachot où, par ordre de Caracalla, le terrible geôlier du fort Saint-Jean le tenait renfermé, Berthaud souffrait les angoisses d'une rigoureuse détention avec une résignation chrétienne. Que lui importait en effet d'être privé de sa liberté ? Le démagogue Brutus ne lui avait-il pas annoncé qu'Anselme et Célestine étaient hors des atteintes de leur féroce ennemi ? Cette assurance suffisait à son cœur, et lui faisait trouver sa captivité moins horrible. Brutus lui avait promis sa protection ; c'était assez pour nourrir son cœur d'espérance. Un jour peut-être il retrouverait ses amis, et pourrait coopérer à leur entière délivrance ! Avec quelle joie il s'abandonnait à cette consolante pensée !

La promesse de Brutus ne tarda pas à se réaliser. Par un événement ordinaire à cette époque de troubles, un renouvellement heureux s'opéra dans le personnel des brigands à la sévérité desquels la surveillance de la citadelle était commise. Le redoutable guichetier, appelé à un poste plus imminent, fut remplacé dans ses fonctions, et le geôlier, nouvellement élu, cedant aux sollicitations d'un grand nombre de jacobins que Brutus avait intéressés à la cause de Berthaud, crut faire un acte de patriotisme en ouvrant au pêcheur les portes de sa prison.

Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de chercher les traces de ses amis, dont la dispersion s'était opérée à son insu. Au tombeau de la comtesse Maria, qu'il se hâta de visiter, aucun indice ne lui annonça la présence de ceux qu'il désirait si vivement trouver. Il vint alors à l'hôtel de Vauban ; mais il vit avec une extrême douleur que le vandalisme révolutionnaire y avait exercé

ses fureurs. Espérant rencontrer ailleurs ses malheureux amis, il se dirigea ensuite sur Toulon. Il savait que sa sœur Marguerite, dont il ignorait la fin déplorable, habitait au sein d'une campagne à peu de distance de cette ville ; il forma le dessein de la visiter. Il parvint en quelques heures de marche au terme de son voyage.

Mais hélas ! il trouva l'habitation de Marguerite silencieuse, et apprit d'un paysan des environs que, sous la pierre tumulaire dont l'aspect l'avait frappé non loin de la chaumière abandonnée, reposait l'infortunée nourrice de Célestine ! Il suivait, l'âme triste et les yeux mouillés de larmes, le chemin qui conduit à Toulon, lorsqu'il rencontra le détachement commandé par Caracalla. Celui-ci avait appris l'arrestation de Berthaud dans l'hôtel de Vauban ; ainsi que l'avait hautement soutenu le démagogue Brutus, il s'était laissé persuader qu'elle avait été l'effet du hasard. Ignorant d'ailleurs la part que le pêcheur avait prise à l'évasion du comte de Morelly et à la délivrance d'Anselme, il fut bien aise de donner un nouveau témoignage d'estime à Berthaud, en lui offrant de l'accompagner dans sa présente expédition contre les malheureux accusés de fédéralisme.

L'ami d'Anselme ne pouvait refuser sans soulever quelque ombrage dans l'esprit de Caracalla. D'un autre côté, sachant bien que le comte et sa fille n'avaient nulle part d'ennemi plus redoutable, il pensa qu'il lui serait facile de s'interposer entre Caracalla et ses victimes, si ce sort le faisait jamais tomber en son pouvoir. Aussi accepta-t-il avec empressement l'offre qui lui était faite. Il suivit donc le chef républicain, parvint avec lui à l'ermitage, et fut témoin muet de l'arrestation d'Anselme, qu'il reconnut facilement. Toutefois, il ne jugea pas convenable de rien tenter pour le moment en sa faveur, et résolut d'attendre que la première explosion de fureur fût passée, pour travailler à sa délivrance. Mais la soudaine apparition de Célestine vint donner une autre direction à sa sollicitude. En la voyant cruellement abandonnée au milieu des rochers où elle était tombée évanouie, il pressentit qu'elle ne pourrait survivre à son malheur, et forma le projet de la sauver.

A peine les soldats qui emmenaient Anselme furent un peu éloignés, à la faveur des ombres il se sépara adroitement du cortège. L'embarras d'une marche nocturne par un sentier rapide et glissant, et surtout l'empressement que chaque démagogue mettait à surveiller la victime, le favorisèrent au delà de ses espérances, car personne ne prit garde à sa disparition. Il se tint donc caché dans le fond d'un rocher, et lorsqu'il supposa qu'il ne pouvait plus être aperçu, sortant de sa retraite, il se mit à chercher Célestine, qu'il est parvenu à trouver au fond de la grotte où elle s'était réfugiée.

L'orpheline a repris un air sombre ; ses yeux de nouveau roulent avec un affreux égarement.

Célestine, dit le pêcheur, revenez à vous ; reconnaissez votre ami Berthaud.

— Si vous êtes Berthaud, répond la jeune fille en sanglotant, vous arrivez trop tard !... Tout est fini maintenant !... Pauvre vieillard ! continue-t-elle avec terreur ; pauvre Anselme ! Ah ! son sang... ne le voyez-vous pas ?... Il coule sur mes mains !... il mouille mes vêtements !... Les monstres !... ils riaient en me l'arrachant !... J'ai prié... j'ai supplié... je leur ai dit que je n'avais plus de père ni de mère, qu'Anselme était mon soutien... Oh ! mais ils riaient !... je pleurais... et ils riaient encore !... Et maintenant... voyez... là-bas... sur ce rocher... la guillotine est dressée !... Un faible vieillard y monte !... c'est lui !... c'est Anselme !... le bourreau le lie à la planche... la planche s'incline... sa tête... ô ciel !... sa tête tranchée !... tranchée !...

Et elle couvre ses yeux de ses mains, et les sanglots étouffent sa voix.

« Folle !... folle !... » répliqua Berthaud, les yeux remplis de larmes.

« Pauvre Anselme ! ajoutez-elle en sortant de son profond abattement ; si du moins j'avais de lui un souvenir !... Berthaud, dites aux bourreaux qu'il vous donne une boucle de ses cheveux blancs pour moi, pour sa fille... je la placerai là, sur mon cœur, et je l'y garderai toujours, toujours. »

Le délire de son imagination va grandissant, Berthaud prend dès ce moment l'engagement de veiller sur l'infortunée, espérant à force de soins ramener le calme dans ses esprits égarés, et se réservant de faire plus tard les démarches qu'exige le salut d'Anselme. Il est en quelque sorte tranquille sur le sort de ce vieillard, car il suppose avec raison que Caracalla ne l'enverra point à la guillotine tant qu'il n'aura pas en son pouvoir la jeune Célestine.

Chaque jour amène de nouveaux soins de la part du bon pêcheur ; mais, hélas ! l'aliénation de Célestine devient de moment en moment plus effrayante ! Errante du matin au soir dans les réduits les plus sauvages de la montagne, elle remplit les rochers de plaintes, de gémissements, de cris de désespoir. Son fidèle gardien ne la perd pas un instant de vue ; il s'attache à ses pas avec le plus infatigable dévouement.

Cet état désolant a duré plusieurs mois, sans subir la plus légère amélioration, sans même qu'aux yeux du pêcheur soit venu briller le moindre rayon d'espérance. Aussi Berthaud voit

il se réaliser l'absolue impossibilité de conserver l'existence à la pauvre Célestine. Encore quelques jours, et la malheureuse trouvera dans une mort prématurée la fin de ses tribulations et de ses douleurs.

Berthaud éprouve un autre sujet d'alarmes non moins cruel pour son cœur : quoique les sentiments de Caracalla lui soient bien connus et lui aient fait supposer qu'il n'attendrait point à la vie d'Anselme, dont il se promet sans doute de tirer avantage, plusieurs motifs se réunissent dans l'esprit du pêcheur pour lui inspirer une vive crainte sur le sort du malheureux père adoptif de Célestine. En effet, si dans un grand nombre de communes on n'est pas difficile sur les arrestations arbitraires, il sait aussi que les comités et les tribunaux révolutionnaires ne restent pas long temps oisifs en présence de leurs victimes. D'ailleurs, il ne l'a point oublié, fidèles à leurs cruelles habitudes, les jacobins exécutent partout d'horribles massacres.

## XXXIII

## LA GUILLOTINE

L'astre du jour colore les hauts édifices de Marseille. A la table de l'Ours tricolore, une conversation animée est engagée entre une foule de sans-culottes assis autour d'une table où le vin circule à longs flots.

« La république s'en va ! mille millions de guillottes !... dit un discoureur en bonnet rouge : nos chefs patriotes s'endorment sur les moyens. Si cela continue, vous verrez que la carmagnoise et l'égalité se fondront comme neige au soleil.

— Par le bonnet de la liberté ! ajoute un autre démagogue en frappant rudement la poitrine sur la table, je soutiens, moi, frères, que toutes vos motions n'empêcheront pas la république d'être basculée. Voulez-vous triompher des aristocrates et des fédéralistes... bronzez-nous la liberté, et en véritables municipals, au lieu de nous en tenir à nos mesquines guillotines, imitons nos amis de Toulon : rien n'est si expéditif que les feux de pîton ; ou bien, comme le brave Collot-d'Herbois l'a déclaré l'autre jour à la tribune, minons les prisons, mettons de la poudre dessous, et faisons sauter les détenus, comme ma Jeanneton fait sauter une omelette. C'est ce qui pourrait se dénommer une manière révolutionnaire ! Je ne connais rien de tel, triple moustache ! pour débâler nos prisons ; sans compter que la liberté n'est ja-

mais si bien bâtie que lorsqu'on la pétrifie de sang !

— Savez vous, dit un troisième, que Sénèque le vengeur a une furieuse besogne à faire ce soir : trente suspects à friser ! . . . . . Quel superbe coup d'œil ! . . . . . On dit que Caracalla est revenu dans notre ville pour faire guillotiner cet aristocrate qu'il a retenu si longtemps prisonnier dans un cachot particulier, ma foi ! je ne sais pas pourquoi.

— Oh ! dit Brutus, c'est que le vieux suspect a une fille belle comme le ange, et, s'il avait voulu la livrer au brave Caracalla, son affaire se serait arrangée amablement.

— Cela n'est pas bien ; il y avait moyen de mieux faire, ajoute le précédent interlocuteur ; j'aurais tout d'abord expédié le père, moi, afin qu'il ne s'opposât plus à mes projets sur la fille. Heureusement tout va se terminer, car il est bien décidé qu'Anselme y passera. "

Au mot d'Anselme, un homme, appuyé sur une table, dans un coin obscur de la taverne, poussant un profond soupir, s'est promptement relevé, puis, comme accablé par un coup inattendu, il s'est rassis au même instant, et cachant sa tête dans ses mains, il paraît souffrir cruellement.

Eh bien, donc, qu'est-ce qu'il prend à ce surnois ? dit aussitôt un de la troupe. Depuis une demi-heure, le particulier n'a pas soufflé mot ; il épiait nos paroles à mauvaise intention, sans doute. Frères, cet homme-là m'est suspect.

— Il faut l'arrêter, ajoute un autre jacobin ; ce sera un de plus qui dansera la carmagnole.

Toute la troupe se lève à l'instant, et se presse autour de l'inconnu. Mais Brutus, arrivé le premier près de lui, se hâte de le relever.

Eh ! c'est le citoyen Berthaud ! s'écrie-t-il en le considérant ; frères, vous voyez bien que c'est un des nôtres.

— Viens donc boire avec nous, lui dit le démagogue, en l'entraînant vers la table où ses collègues ont déjà repris leur place.

Berthaud obéit en silence ; mais à peine s'est-il assis qu'un roulement de tambour fait trembler les murs de la taverne.

Aux armes ! aux armes ! crient tous les sans-culottes en se levant de nouveau, voilà l'appel des braves ! . . Aux armes.

La troupe républicaine sort précipitamment ; car près de là la guillotine vient d'être dressée, et les farouches terroristes doivent eux mêmes y traîner les victimes de ce jour.

Nous voilà seuls, dit Brutus ; ami Berthaud, nous pouvons en-

fin parler librement. Parions que je devine la cause de ton noir chagrin ? . . . . C'est encore la petite . . . n'est-ce pas ? . . . .

— D'où peux-tu le savoir ? répond Berthaud stupéfait.

— Allons donc ! est-ce que je ne suis pas un peu sorcier ? Voyons, parle franchement ; tu as perdu ta Célestine ?

— C'est la vérité ! Carcalla fit enlever le père de l'infortunée.

— Sans le connaître d'abord, interrompit Brutus ; cela n'est plus un mystère. Il ne s'aperçut de son erreur que lorsque le jour fut venu lui montrer les traits de son prisonnier. Espérant alors retrouver au milieu des rochers la jeune fille qu'il y avait laissée, il remonta à l'ermitage ; mais l'oiseau s'était envolé. Ce désappointement le rendit furieux. Forcé de se rendre aussitôt à Toulon, il fit conduire Anselme dans la prison de cette ville, où il l'a tenu sous bonne garde jusqu'à ce jour, je devine un peu à quelle intention.

— Tu restas donc avec cette enfant, reprend Brutus, jusqu'à avant hier, n'est-ce pas ?

— Homme étrange ! répond Berthaud ; rien ne t'échappe. Eh bien, oui, l'autre nuit, pendant mon sommeil, la malheureuse quitta sa retraite et disparut. Je l'ai vainement cherchée jusqu'ici, et c'est là la cause de ma tristesse. La pauvre enfant ! . . . . Je n'aurai point de repos que je ne l'aie retrouvée.

— Ton affliction me touche, dit Brutus en pressant affectueusement la main du pêcheur. Tranquillise-toi donc, mon ami, je te rendrai Célestine.

— Il se pourrait ! s'écrie Berthaud, au comble de la surprise. Oh ! ne me trompe point ! ne te joue pas de ma douleur ! . . . Brutus, si tu dis la vérité, si tu peux me faire retrouver Célestine. . . que ce soit à l'instant même !

— Modère-toi, mon brave, dit le démagogue. Je tiendrai ma parole. J'ai rencontré hier, dans une de nos rues, la fille d'Anselme. En la voyant folle, j'ai eu pitié d'elle, et, pour la soustraire aux regards du citoyen Carcalla, qui pourrait bien lui faire un mauvais tour, je l'ai conduite et enfermée chez moi, dans une maison superbe, qui était la propriété d'un ci-devant émigré, et dont j'ai jugé à propos de m'emparer. Promets-moi seulement de me payer la délivrance que je vais t'en faire.

— Tout ce que je possède t'appartient, dit Berthaud avec un transport de joie ; plus tard, je te ferai donner plus d'or que tes yeux n'en virent jamais !

— Suffit ajoute le sans-culotte

rayonnant de satisfaction. Viens avec moi, frère, et si je ne tiens ma promesse, que je sois rasé de la main de l'honorable Sénèque, perruquier sous l'ancien régime, et bourreau de notre glorieuse république !

En prononçant ces mots, le démagogue s'est levé. Berthaud le suit dans une agitation extrême. En quelques minutes, ils arrivent à une vaste place, au milieu de laquelle s'élève une guillotine, sur un pavé rougi par le sang de nombreuses victimes. Quelques citoyens en carmagnole entourent l'instrument formidable : ils attendent dans une gaieté bruyante l'heure d'une nouvelle exécution. Le pêcheur frémit à cette vue et détourne ses yeux avec horreur. Cependant Brutus lui a désigné du doigt une maison d'assez belle apparence qui se trouve en face de l'échafaud. Elle n'est éloignée que de quelques pas. Parvenus sur le seuil, ils en montent ensemble les degrés ; bientôt une porte intérieure s'ouvre, une jeune fille se présente. . . . c'est Célestine ! . . . . Mais, hélas ! dans quel état ! Ses vêtements en désordre, son extrême maigreur, l'égarément de ses regards, la lividité de son visage, tout donne à sa physionomie une expression ténébreuse qui inspire à la fois la terreur et la pitié.

Vous voilà ! . . bien ! . . . c'est bien ! . . . dit-elle, en apercevant Berthaud ; dans notre grotte, sur notre montagne, au milieu de nos rochers, jamais nous n'eussions retrouvé Anselme, jamais le comte de Morelly ne m'eût été rendu ; mais ici, bientôt, nous allons les revoir. . . . Tenez, continue en conduisant son ami vers la fenêtre, c'est par là qu'ils vont venir ! . . Il vont venir. . . que je suis heureuse ! . . . . Puis, après une légère pause : Attendez-moi là, dit-elle, il ne faut pas qu'ils me revoient en cet état, je vais revêtir ma plus belle robe. Ce jour n'est-il pas le plus beau de ma vie ? C'est aujourd'hui que tout ce que j'aime me sera rendu !

En parlant ainsi, elle s'élançait dans l'appartement voisin avec la rapidité de l'éclair.

Toujours folle ! . . la pauvre enfant, dit tristement Berthaud en la regardant sortir. Hélas ! elle espère revoir son père et son protecteur ! . . Le premier a sans doute péri sous la hache de la Terreur, et le second, mon cher Brutus, elle le reverra en effet, sous ta fenêtre, mais sur l'échafaud ! . . O mon Dieu ! mon Dieu !

— Allons ! allons ! dit Brutus sans s'émouvoir ; ne va pas te lamenter comme une femme.

Anselme, il est vrai, doit tantôt faire connaissance avec le cou-teau du brave Sénèque ; mais. . ou a des amis. . que diable ! . . ne suis-je d'ic par là, moi ?

— Quoi ! tu voudrais tenter de sauver Anselme ! s'écrie Berthaud ivre de joie et d'espérance. . . . Eh ! mais, oui. . . tu peux beaucoup ! Oh ! mon ami, protège les jours de ce malheureux. . . . Je te devrai moi-même la vie !

— S'il en est temps encore, compte sur moi. Mais je ne puis rien tout seul : il me faut la coopération des plus zélés patriotes de notre ville, et si tu sais que rien n'agit sur leur volonté comme le son des pièces d'or. En as-tu, voyons, de l'or ? . . donne, et je sauve la tête d'Anselme.

— Je ne suis qu'un pauvre pêcheur, et, je te l'ai dit, ma barque, mes filets, mon patrimoine, je t'abandonne tout ! . . . mais de l'or. . je n'en ai point !

— Tant pis ! alors il faut y renoncer.

— Y renoncer ! Brutus ! . . . et tu supposes que je resterais là, spectateur oisif d'une exécution inique ? Non, non ! je n'abandonnerai point Anselme, moi ! j'irai seul l'arracher des mains du bourreau. Ni les baillonnettes, ni les piques sanglantes de mille brigands ne sauraient m'épouvanter. . . Je le sauverai, ou je me ferai tuer !

— Voilà qui est patriote ! dit tranquillement le sans-culotte en ricanant. Et Célestine, qu'en ferai-je donc, moi ?

— Tu m'assassine, Brutus, avec sang-froid ! crie le pêcheur avec désespoir. Au nom du ciel ! oh ! dis-moi qu'il est un moyen. . . . dis-moi que tu délivreras Anselme !

— Ecoute-moi, frère Berthaud, je ne te conseille pas de t'échauffer ainsi devant tout autre que moi ; il pourrait t'en coûter une petite incision sur la nuque, dont ta tête ne t'accommoderait pas volontiers. Heureusement tu n'as rien à craindre de moi. Je suis révolutionnairement parlant, un jacobin de bonne trempe. Selon que mon cœur m'en dit, je peuds un aristocrate, ou je le sauve.

*A continuer*

*A l'Académie française*—Les élections pour remplacer les membres décédés de l'Académie Française, ont eu lieu. Les membres à remplacer étaient : MM. Renan, Roussel et Marmier.

Ont été élus : Vicomte de Bornier, poète, M. Bureau, historien et M. Thureau-Dangin, Zola qui a été battu, n'a pu réunir que six voix.

# G. ROULLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Son, Gru, etc.

AUX FROMAGERS !

TOUS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERS

Tels que :

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée !

No. 5—Rue Laframboise

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

**ST-HYACINTHE**

# BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvresseurs  
— Saint-Hyacinthe

APPAREILS DE CHAUFFAGE

À L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

— Spécialité —

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

\*\* \* \*

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMAND.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

# SAM. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St-Antoine, Place du Marché,

**ST-HYACINTHE.**

Épicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Coutures en cuir pour Engins.

# J. H. MORIN

— MARCHAND DE —

FER, HUILES, PEINTURES, etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Poèles de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

Oct. '91—12.

# Remedes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est en fin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir: vous serez riche et heureux si vous utilisez dans vos familles les remèdes sauvages de

**J. P. Racicot,**

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,  
**MONTREAL.**

À ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hotel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et aors ses Remèdes cèlèbres pour toutes les maladies.

# JOS. HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cassades, en face de la Station de Police.

— Spécialité —

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.  
Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

# PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

— COIN DES RUES —

Williams et St-Casimir, St-Hyacinthe.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois trépanés et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

# Dr Eug. St-Jacques

MÉDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

PHARMACIE CENTRALE

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE.

# MARCHANDISES SECHES

# N.G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marché,

**ST-HYACINTHE.**

— 0 —

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.

M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.

Soles, Velours, Plumes, Dentelles, Broderies,

Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.

Ses tweeds canadiens, Anglais et Écossais, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

# PAGNUELO & FRERE

Épicerie de Familles

**En gros et détail.**

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

# L. G. BEDARD

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouleverseurs, Sarcloirs, Renchaussure, etc. Seul propriétaire de la charrue patentes "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois.

**ST-HYACINTHE.**

23 juin 92.

# CONSTRUCTION

**DE CONSTRUCTION**

De constructions en pierre, brique et bois

— 0 —

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fourns, etc.

# H. N. BERNIER

**PLUMBING**

Poser d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc.

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

— 0 —

TOUJOURS EN MAINS :

**TUYAUX EN GRÈS.**

— 0 —

108, Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

# LIBRAIRIE

— DU —

# SACRE - CŒUR

Tapisseries !

Bordures !

Décorations de plafonds

On trouve à cette librairie et l'on peut s'y procurer sur demande: Fournitures de classe livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

**L. A. CHOQUET & FRERE,**

Coin des rues Cascades et Mondor

**ST-HYACINTHE**

GROS ET DÉTAIL.

# Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR & SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

# J. O. DION,

Cessionnaire de la Cox Expériment

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureaux: No 9, Rue St-Denis

**ST-HYACINTHE.**

"L'ÉCHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par l'Imprimerie de La Presse, 108, Rue Cascades, au coin de St-Hyacinthe, No 108, Rue Cascades.